Pas de règlement des écarts à 15 minutes

Bilan 2020 et programme de travail 2021

3 février 2021

Sommaire

1. Rappel du contexte

2. Bilan 2020 – synthèse des orientations retenues

3. Objectifs 2021 – Programme de travail

4. Focus sur les projets adhérents

Rappel du contexte projet ISP15

Rappel

Une obligation réglementaire pour aller vers une harmonisation Européenne……

Le **Reglement Européen 2017 / 2195 « Guideline on Electricity Balancing (EGBL) »** entré en vigueur le 18 décembre 2017, impose aux gestionnaires de réseau d'appliquer un pas de 15 minutes pour le règlement des écarts, au plus tard 3 ans après l'entrée en vigueur du texte, soit d'ici le 18 décembre 2020

En application de l'article 62(2)(d) du règlement , la CRE accorde **une dérogation jusqu'au 1er janvier 2025** pour la mise en œuvre en France du pas de règlement des écarts à 15 minutes dans sa délibération du 14 novembre 2018

….Une concertation sur la mise en œuvre menée conjointement par RTE et Enedis

Instruction des différents sujets au sein des GT existants sur la période 2019-2021

Organisation de GT Adhoc ISP15 pour suivre l'avancement global

- Démarrage de la concertation le 14 mai 2019
- Appel à contribution ISP15' auprès des acteurs de marché à l'été 2019
- Enquête dans le cadre du GT comptage et données RTE en octobre 2020

GT concernés



Sommaire

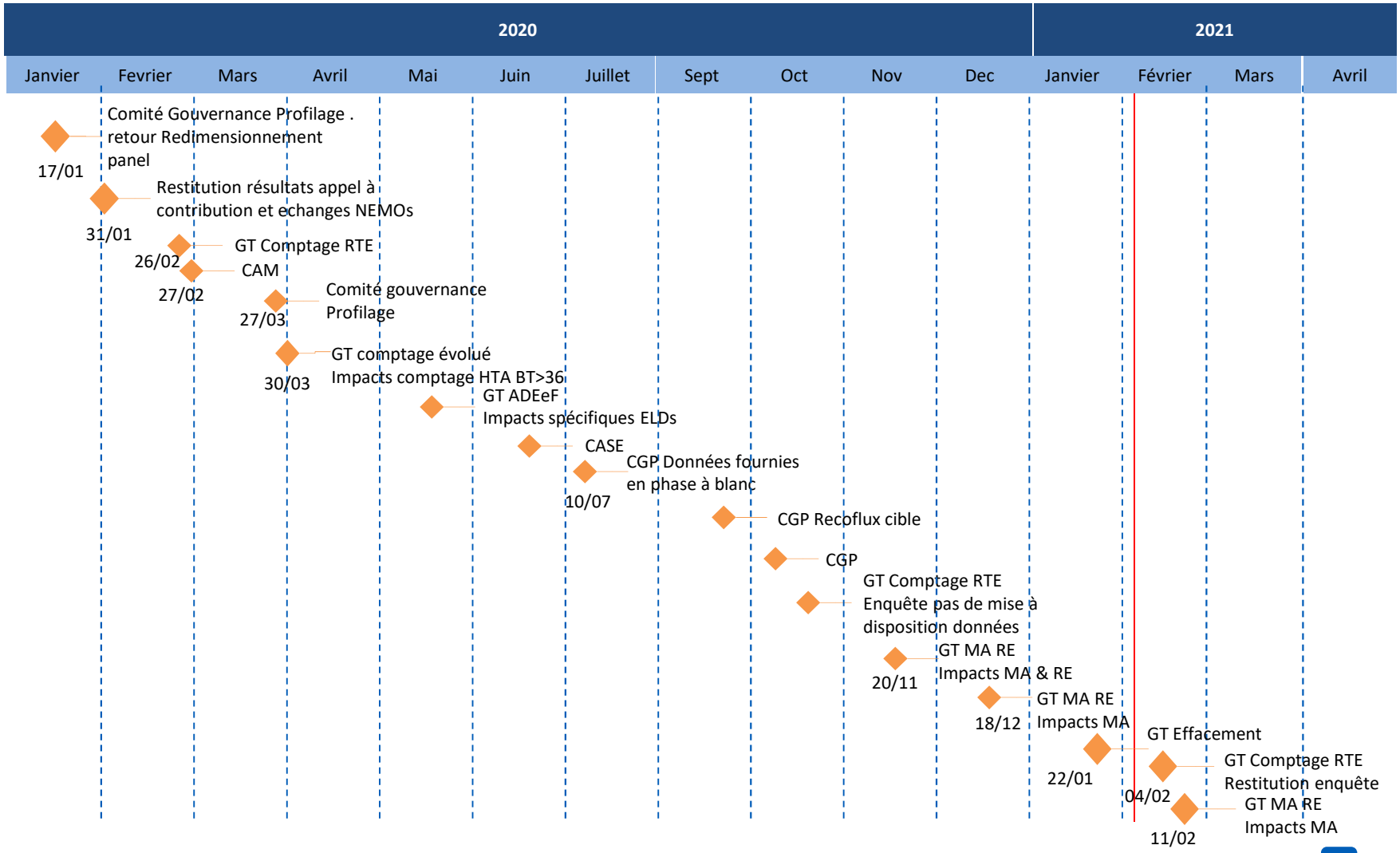
1. Rappel du contexte

2. Bilan 2020 – synthèse des orientations retenues

3. Objectifs 2021 – Programme de travail

4. Focus sur les projets adhérents

Point de situation – Instances de concertation - 2020



Principaux thèmes de travail abordés durant l'année 2020

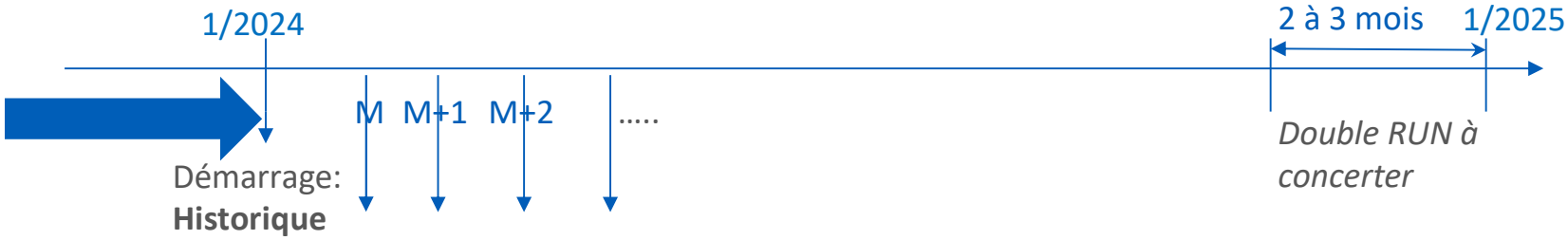
- **Redimensionnement des Panels pour le profilage dynamique**
  - La réduction du pas de 30' à 15' nécessite d'augmenter la taille des panels pour maintenir la précision de calcul des profils dynamiques
  - Une première étude faite avec des courbes 10' montre qu'un accroissement du nombre de panélistes de 10% devrait permettre de conserver une précision équivalente à la précision actuelle.
  - Ces résultats devront être confirmés par une deuxieme étude prévue sur 2021 avec des courbes mesurées au pas 15'
- **Calendrier de démarrage**

  Deux dates étaient envisageables : début juillet 2024 ou début janvier 2025

  Une majorité des acteurs se sont prononcés en faveur d'un démarrage en janvier 2025 pour maximiser le délai de mise en œuvre. C'est donc cette date qui sera retenue
- **Fonctionnement durant la phase à Blanc (voir pages suivantes)**
- **Impacts sur le Mécanisme d'Ajustement et dispositif Responsable d'Equilibre (voir pages suivantes)**
- **Impacts Comptage pour les points HTB, HTA et BT>36 kVA (voir pages suivantes)**

Fonctionnement durant la phase à blanc d'un an prévue avant le démarrage effectif

- **la phase à blanc a deux objectifs principaux**
  - Permettre aux acteurs de caler les modèles de prévision en mettant à disposition des bilans simulés au pas 15' à partir de données réelles mesurées au pas 15'
  - Tester le fonctionnement de bout en bout en s'assurant que les différents flux d'information mis à disposition pourront être traités par les systèmes concernés des parties prenantes (Phase de « double run » en fin de phase à blanc à cadrer)
- **Principe :**
  - Fourniture chaque mois M, en mode « annule et remplace », d'un historique actualisé de données s'étendant jusqu'au mois M-1



- **Mise à disposition des données**
  - Les fichiers seront transmis aux R.E. qui en feront la demande
  - Le canal d'envoi pour les données Enedis servant au calage des modèles de prévision devrait être par mail comme actuellement pour les données GRD.
  - Le canal d'envoi pour les données RTE servant au calage des modèles reste à définir

Données fournies en Phase à blanc
GRD -> Acteurs

Nature de la données	RE	ELD
Agrégats de courbes de bilan au pas 15' détaillés par profil, au périmètre du demandeur, pour les points traités en profilage (1)	X	
Agrégats de courbes télérelevées au pas 15' par filière de production, au périmètre du demandeur, pour les points traités en courbe (1)	X	
Courbes de sous profils dynamique	X	X
Coefficients de calage à la maille **Enedis**	X	
Courbe de température réalisée *J>J+3 au pas 15*	X (à confirmer)	X
Coefficients de sous profils statiques ajustés (Pr profils résiduels)	X	

- **Périmètre des ELDs concernées par la phase à blanc : scénario probable à date**
  - ENEDIS-RTE (représentatif à 95%)
  - Une participation d'une ELD par système d'Information représentatif

ENEDIS seul

Note (1) : les périmètres de points correspondants ne sont pas retransmis car identiques aux périmetres utilisés pour la constitution des bilans à 30' (S507)

Données fournies en Phase à blanc RTE -> Acteurs

Nature de la donnée	RE	GRD
Ecarts par RE et éléments constituants (position, volume alloué, correction du déséquilibre) (uniquement pour test du flux)	X	
Déséquilibre, Consommation France, Eco2mix (uniquement pour test du flux)	X	
Prix de règlement des écarts / Prix moyen pondéré à la baisse et à la hausse (PMPB/PMPH) (uniquement pour test du flux) *Les données de prix lors de la phase à blanc ne reflèteront pas une incitation à s'équilibrer au pas 15'*	X	
Synchrone postes sources RTE		X

Concernant le calcul du coefficient de calage :
Le coefficient calculé par Enedis à son périmètre est une bonne approximation du coefficient national
Certaines ELDs ne participant pas à la phase à blanc, le coefficient de calage à la maille nationale risque de ne pas être représentatif
La proposition faite aux acteurs, et qui semble faire consensus, est d'utiliser le coefficient de calage calculé par Enedis.

Profondeur d'historique au pas 15' mise à disposition pour le calage des modèles

- **Historiques de courbes télé-relevées BT > 36 et HTA pour agrégat des CdC au pas 15'**
  - Courbes au nouveau pas (5') disponibles en T4 2022- T1 2023 selon les projections actuelles de trajectoire de SI de comptage Enedis
  - Si une plus grande profondeur est nécessaire, il est possible pour la période antérieure d'effectuer des conversions des courbes 10' vers 15' (intérêt à évaluer)
- **Historiques de coefficients de sous profils dynamiques au pas 15' (BT ≤ 36)**
  - Amélioration progressive de la qualité des coefficients dynamiques en fonction de l'augmentation du volume de panelistes mesurés au nouveau pas.
  - Le seuil à partir duquel les coefficients seront exploitables devrait se situer entre 20 000 et 30 000 panélistes.
- **Historiques de courbes télé-relevées pour les points non profilés (BT ≤ 36)**
  - Ces points feront partie des agrégats d'historiques transmis
  - Historique constitué sur la base de mesures 30' converties au pas 15' pour les périodes d'historique où les mesures au pas 15' n'existent pas
- **Fourniture d'historique par les ELDs**
  - les ELD considèrent que les enjeux d'une collecte de données historiques à15' sur leur périmètre avant 2023 sont faibles au regard de l'effort que ça implique.

Impacts relatifs aux Mécanisme d'Ajustement

- **Programmation**
  - Evolution de la granularité des programmes d'appel envoyés par les acteurs (à la cible, 5' ou 15')
- **Contrôle du réalisé**
  - Evolution du pas de contrôle du volume réalisé (à la cible, 5')
  - Evolution de la granularité des courbes de charges transmises par les GRD pour le mécanisme d'ajustement
    - Sites HTA et BT > 36 kVA : 5'
    - Sites BT ≤ 36 kVA : 15'
- **Valorisation**
  - Pas d'évolution sur les Ecarts d'Ajustements
  - Modalités de calcul de la défaillance : sujet encore en concertation
- **Publications**
  - Evolution de la granularité (à la cible, 15') des données publiques France (dont tendance, volume activé, prix) et européennes (ENSOE Transperency)
  - Evolution de la granularité (à la cible, 15') des données privées (dont équilibrage par RE)

Impacts relatifs au dispositif de Responsable d'Equilibre

- **Service d'Echanges de Blocs**
  - Evolution de la granularité des blocs échangés entre les acteurs (à la cible, 15')
- **Consommation ajustée RPT**
  - Evolution de la granularité (à la cible, 15')
- **Reconstitution des flux RPD**
  - Evolution de la granularité des courbes de charge transmises par les GRD (à la cible, 15')
  - Evolution des la granularité des données publiées par RTE (à la cible, 15')
    - Synchrone RTE (courbe de charge des postes sources)
    - Données publiques à la maille nationale (écart national de profilage, coefficient de calage national)
    - Données privées à la maille RE-GRD (courbes de charge, Bilan Global de Consommation)
- **Ecarts RE**
  - Evolution de la granularité des calculs d'écarts et publications associées (à la cible, 15')

Impact comptage pour les points HTB, HTA, BT>36 kVA

- **Comptage RPT :**
  - Les données de comptage seront à la cible validées à un pas 5'
  - Les modalités de mesure des dépassement de puissance pour la facturation de l'accès au réseau restent inchangées à un pas 10'
  - Les impacts pour les acteurs porteront sur le pas de publication des données (en cours de concertation)

- **Comptage RPD :**
  - Tous les compteurs HTA et BT> 36 kVA seront re-paramétrés pour mesurer les courbes de puissance (EA et ER) et tension au pas 5'. Ce pas permettra de reconstituer, selon les besoins, des mesures au pas 15' et au pas 10'
  - Les modalités de mesure des dépassement de puissance restent inchangées (pas identique et méthode identique)
  - A ce stade, Le principal impact identifié en aval compteur concerne la transmission par la TIC des 6 derniers points mesurés.
    - Les 6 points transmis par la TIC couvriront une période de 30 ' (au lieu de 60' actuellement)
    - Les systèmes connectés directement en aval compteur devront s'adapter à cette évolution
  - Les impacts sur la TIC et la publication des données mesurées apparaitront dés la reprogrammation des compteurs à 5' pour constitution d'historique soit T4 2022 / T1 2023

Sommaire

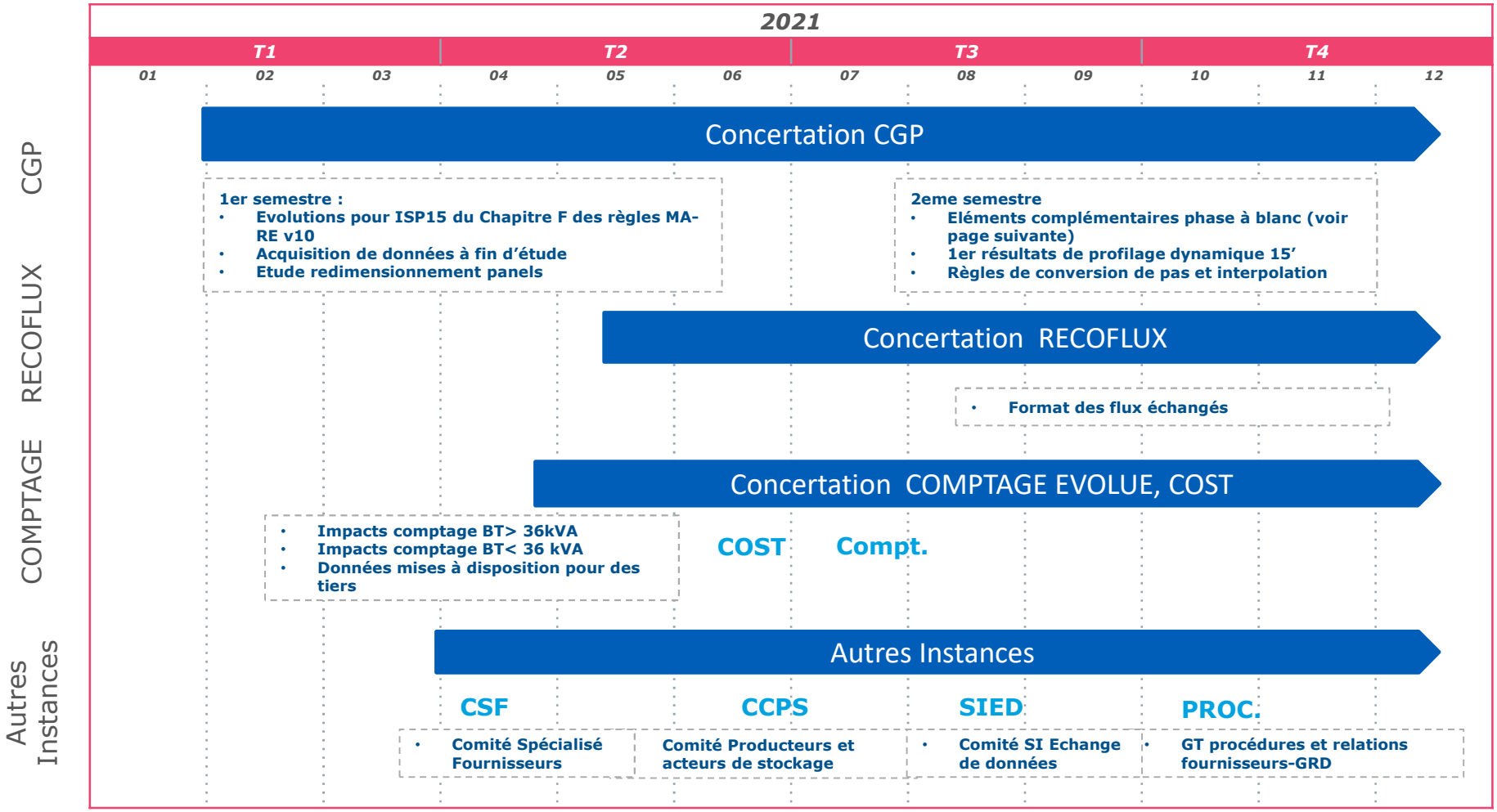
1. Rappel du contexte

2. Bilan 2020 – synthèse des orientations retenues

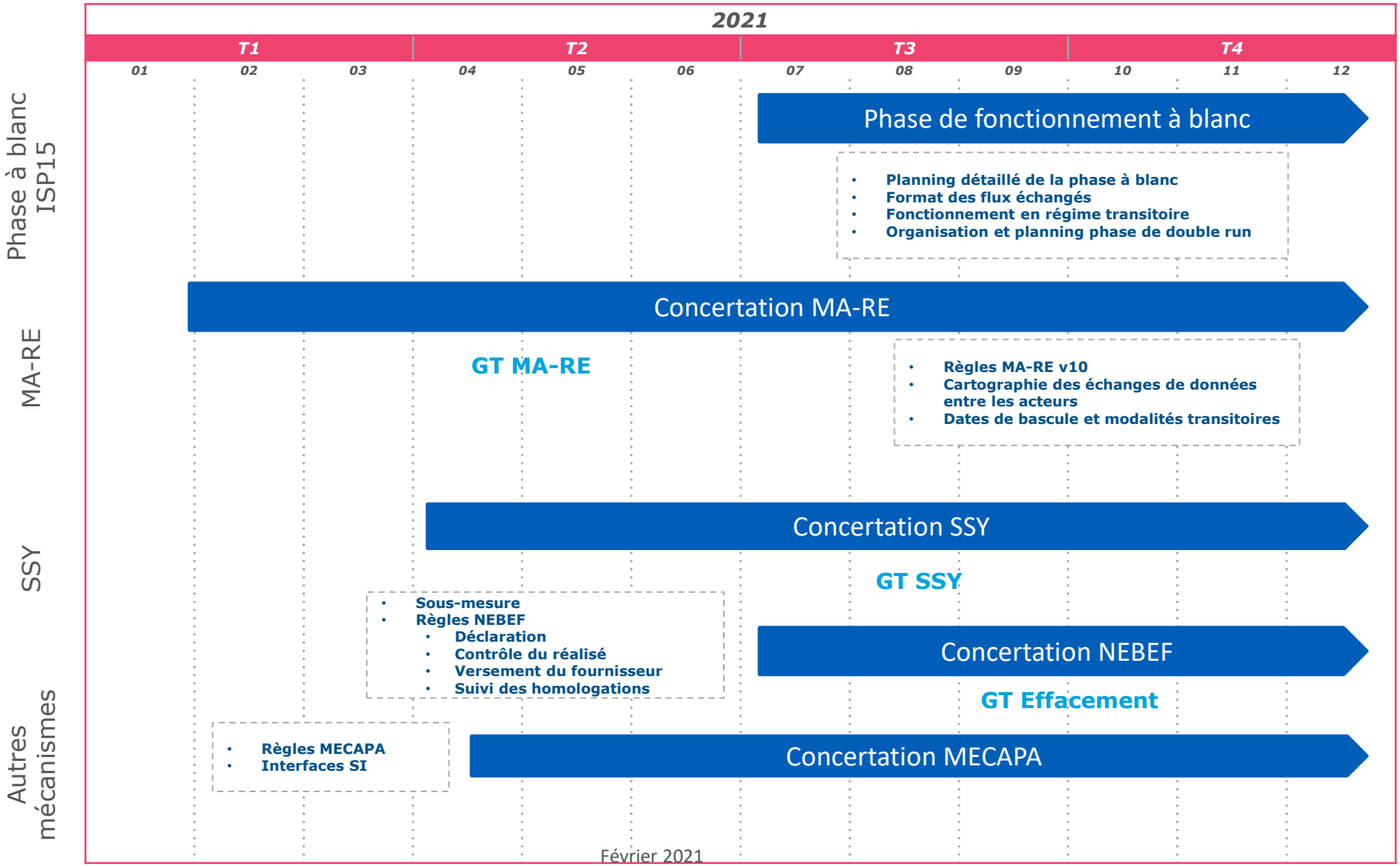
3. Objectifs 2021 – Programme de travail

4. Focus sur les projets adhérents

Impacts sur les mécanismes de marché – Agenda des travaux 2021 (1/2)



Impacts sur les mécanismes de marché – Agenda des travaux 2021 (2/2)



Programme de travail 2021 – Focus Mécanisme d'Ajustement / Dispositif de Responsable d'Equilibre

- Concertation en GT MA-RE, ainsi qu'en CGP pour les sujets relatifs au profilage



Evolution des règles MA-RE

- Insertion dans les Règles MA-RE V10
- Calendrier prévisionnel : Consultation juin 2021, Saisine octobre 2021, Entrée en vigueur T1 2022
- Impacts identifiés sur la section 1 relative au MA et sur la section 2 relative au Dispositif RE (Chapitres A à F)

Cartographie des échanges de données entre les acteurs

- Identification des interfaces impactés
- Adaptations des flux SI à la cible (nouveaux formats)

Phase à blanc

Dates de bascule et modalités transitoires

Sommaire

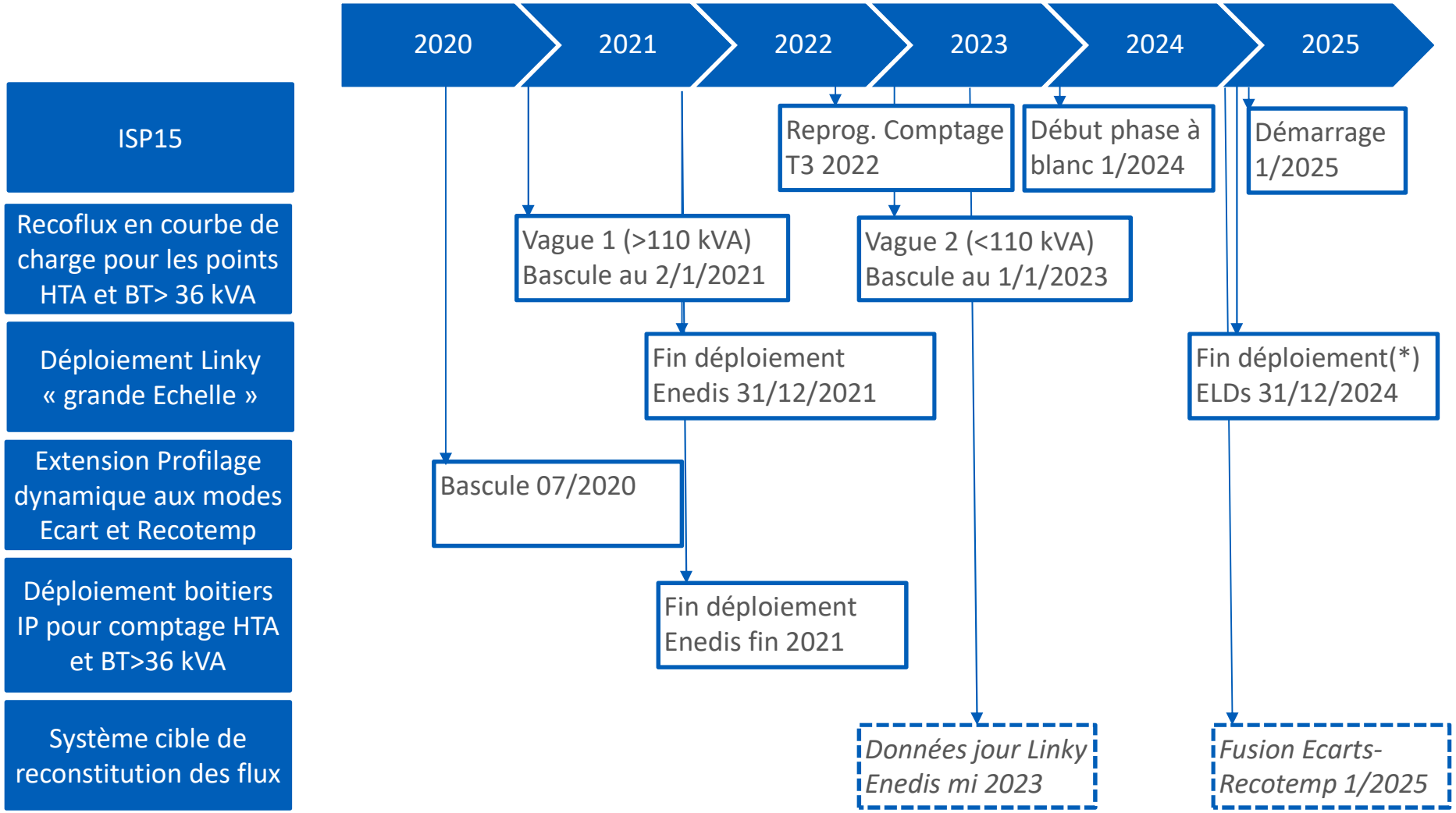
1. Rappel du contexte

2. Bilan 2020 – synthèse des orientations retenues

3. Objectifs 2021 – Programme de travail

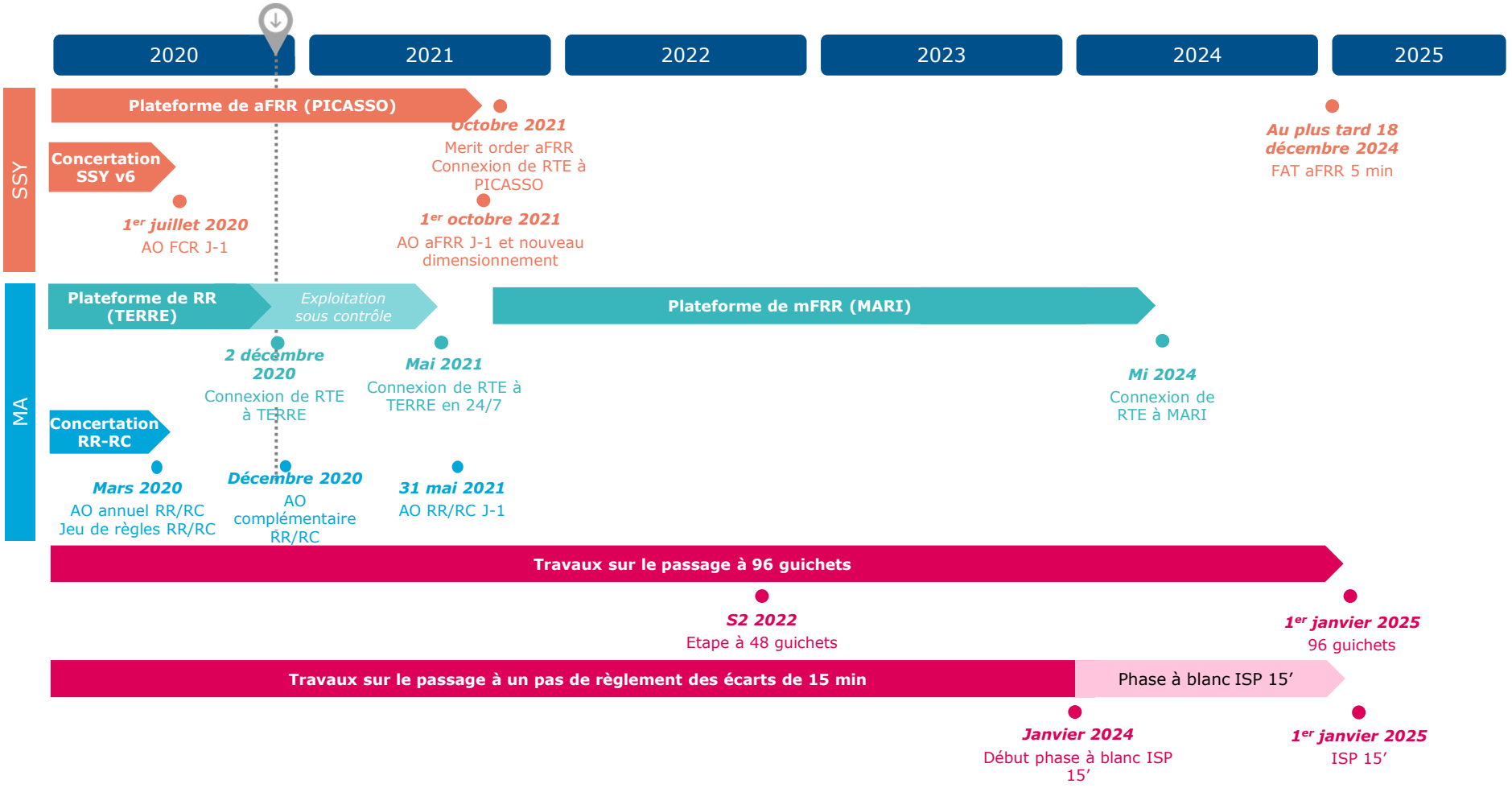
4. Focus sur les projets adhérents

Focus sur les adhérences du projet ISP15 avec les autres projets majeurs - ENEDIS



(*) sauf exception

Les prochaines étapes sur le marché français de l'équilibrage



Mise à disposition de produits 15’ par les NEMO

Une obligation règlementaire présente dans le Clean Energy Package (article 8 du règlement 2019/943)

Concertation au niveau européen (Bourses – GRT)

Les travaux pour organiser la mise en place de produits 15’ se poursuivent

	Instance de concertation
Marché J-1	SDAC JSC (Single Day Ahead Coupling – Joint Steering Committee)
Marché J	SIDC JSC (Single IntraDay Coupling – Joint Steering Committee)

Approche échelonnée par pays pour l'introduction de produits 15mins d'ici 2025

Partage et échange d’information avec l’ensemble des acteurs

Au sein du MESC (Market European Stakeholder Committee) de ENTSOE